



Présentation CCPCAM
2 février 2026



Elaboration initiée
en 2000

Le SAGE Aulne
périmètre hydrographique du bassin versant de l'Aulne

Approbation en
décembre 2014



1 900 km²

89
communes
13
EPCI

75 % sur
Finistère
25 % sur
Côtes
d'Amor

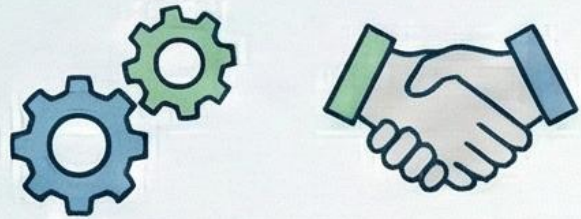
2600
km de
cours d'eau

CLE
Parlement
de l'Eau
41
membres

Exutoire :
la rade
de Brest

LES 6 ENJEUX DU SAGE AULNE : GESTION ET AVENIR

Une approche intégrée pour l'eau et les milieux aquatiques.



**1-La gouvernance
et l'organisation de
la maîtrise d'ouvrage**



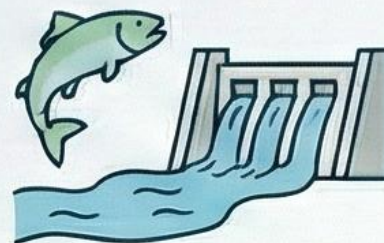
**2-La restauration
de la qualité de l'eau**



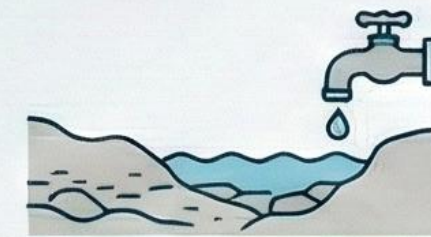
**3-La protection contre
les inondations**



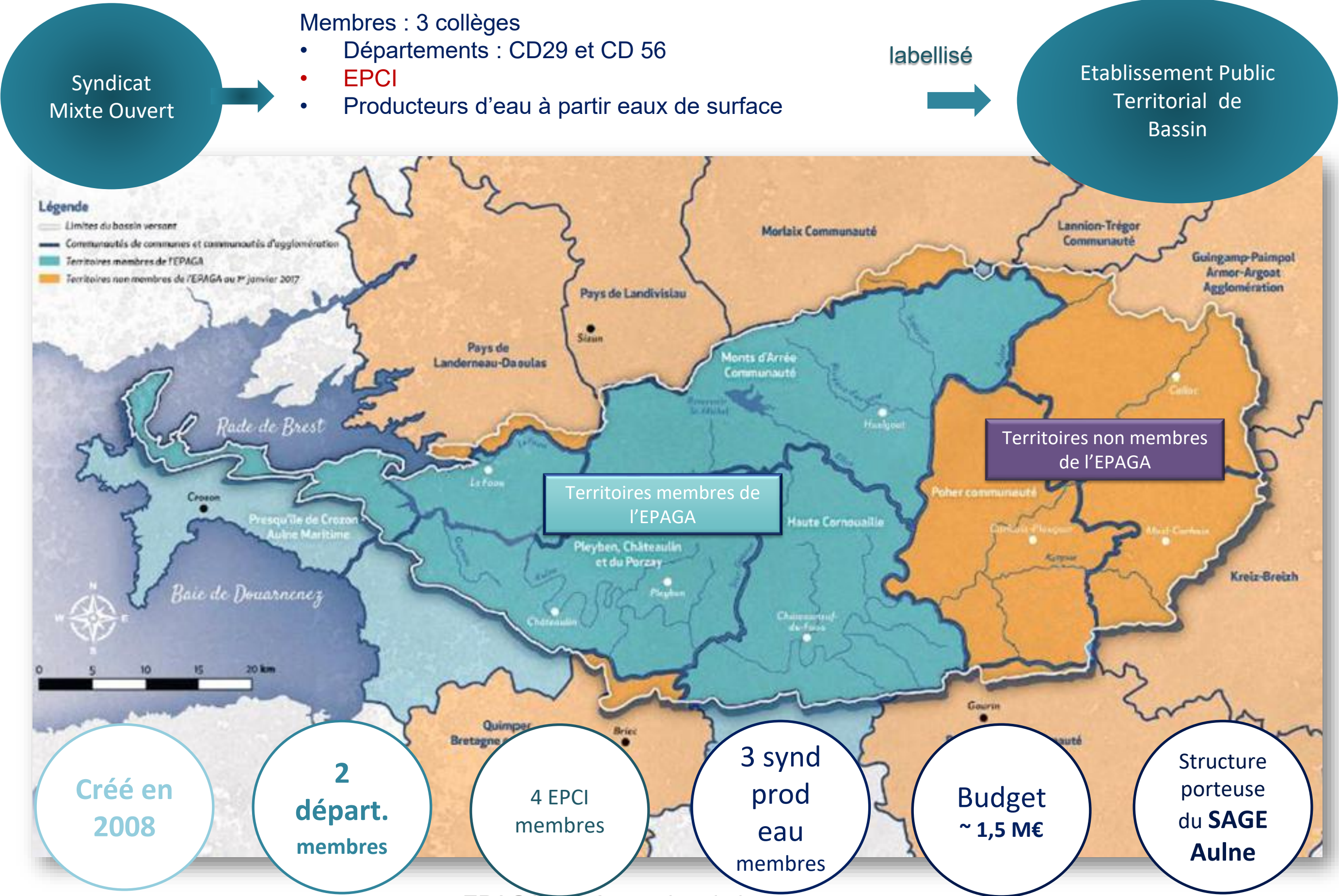
**4-Le maintien de l'équilibre
de la rade de Brest et la
protection des usages
littoraux**



**5- La préservation du
potentiel biologique et le
rétablissement de la libre
circulation des poissons
migrateurs**



**6-Le maintien des débits
d'étiage pour garantir la
qualité des milieux et des
prélèvements AEP**



EPAGA – Présentation de la structure



Gaël CALVAR
Président de l'EPAGA
Collège EPCI



Laura JAMBOU
1ère Vice-Présidente déléguée à
l'Aménagement du territoire
Collège EPCI



Hervé PHILIPPE
Vice-Président délégué à la Qualité
des eaux
Collège Synd Prod AEP



Amélie CARO
Vice-Présidente
Collège Départements



Jacques GOUEROU
Collège Départements



Denis SALAÜN
Collège EPCI



Gilles SALAÜN
Collège Synd Prod AEP



Jean-François SARREAU
Collège Synd Prod AEP

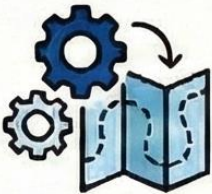
LE COMITE SYNDICAL DE L'EPAGA

COLLEGE	STRUCTURE MEMBRE	NB DE DELEGUES	NOM DES DELEGUES	FONCTION
DEPARTEMENTS 5 délégués	CD 29	4	M. Jacques GOUEROU	Vice-Président chargé de l'économie, de l'agriculture et de la pêche
			Mme Amélie CARO	Conseillère départementale du canton de Briec de l'Odet
			M. Raymond MESSAGER	Vice-président chargé de la ruralité et de l'accès aux soins
			M. Julien POUPON	Conseiller départemental du Canton de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h
	CD 56	1	M. Gwenn LE NAY	Conseiller départemental du Canton de Guidel
COMMUNAUTES DE COMMUNES 8 délégués	CC Pleyben Châteaulin Porzay	2	Mme Gaëlle NICOLAS	Présidente de la CCPCP
			M. Gaël CALVAR	Conseiller communautaire
	CC Presqu'île de Crozon Aulne Maritime	2	Mme Laura JAMBOU	Conseillère communautaire
			M. Marc PASQUALINI	Conseiller communautaire
	Monts d'Arrée Communauté	2	Mme Coralie JEZEQUEL	Conseillère communautaire
			M. Grégory LE GUILLOU	Conseiller communautaire
	CC Haute Cornouaille	2	M. Bernard SALIOU	Président de la CCHC
			M. Denis SALAUN	8ème vice-président Commission Gestion des déchets et SPANC
PRODUCTEURS D'EAU 14 délégués	SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE	5	M. Roger LE SAUX	Conseiller communautaire
			M. Gilles SALAUN	Maire de Saint-Coulitz
			Mme Aurélie MACACLIN	Maire de Lothey
			M. Jean-Paul COZIEN	Vice-Président de QBO en charge de l'Eau
			M. Christian HORELLOU	Maire de Dinéault
	SYNDICAT DU STANGER	3	M. Alain LE CAM	Conseiller communautaire de Poher communauté
			M. Hervé PHILIPPE	Président du syndicat des eaux du Stanger
			M. Philippe SINDE	Conseiller municipal à Kergloff
	SYNDICAT DU POHER	1	M. Jean-François SARREAU	1 ^{er} Adjoint au Maire de Landeleau
	CC Haute Cornouaille	2	M. Bernard NOËL	Conseiller communautaire
			M. Yvon COQUIL	3ème vice-président Commission Communication, attractivité et numérique
	Monts d'Arrée Communauté	1	M. Arnaud COZIEN	Vice-président de MAC en charge de l'Eau et de l'Assainissement
	CC Pleyben Châteaulin Porzay	1	Mme Sylviane TOUFFAIT	Conseillère communautaire
	CC Presqu'île de Crozon Aulne Maritime	1	M. Mickaël KERNEIS	Président de la CCPCAM

MISSIONS DE L'EPAGA :
Au cœur du Bassin versant de l'Aulne



PLANIFICATION



Mise en œuvre,
coordination et
animation du SAGE



Suivi de la qualité
de l'eau et des
pollutions



Elaboration du
contrat de rade de
Brest et de ses
bassins versants

OPÉRATIONNEL



Gestion du soutien
d'étiage



Prévention des
Inondations (PI)



Gestion des Milieux
Aquatiques (GEMA)



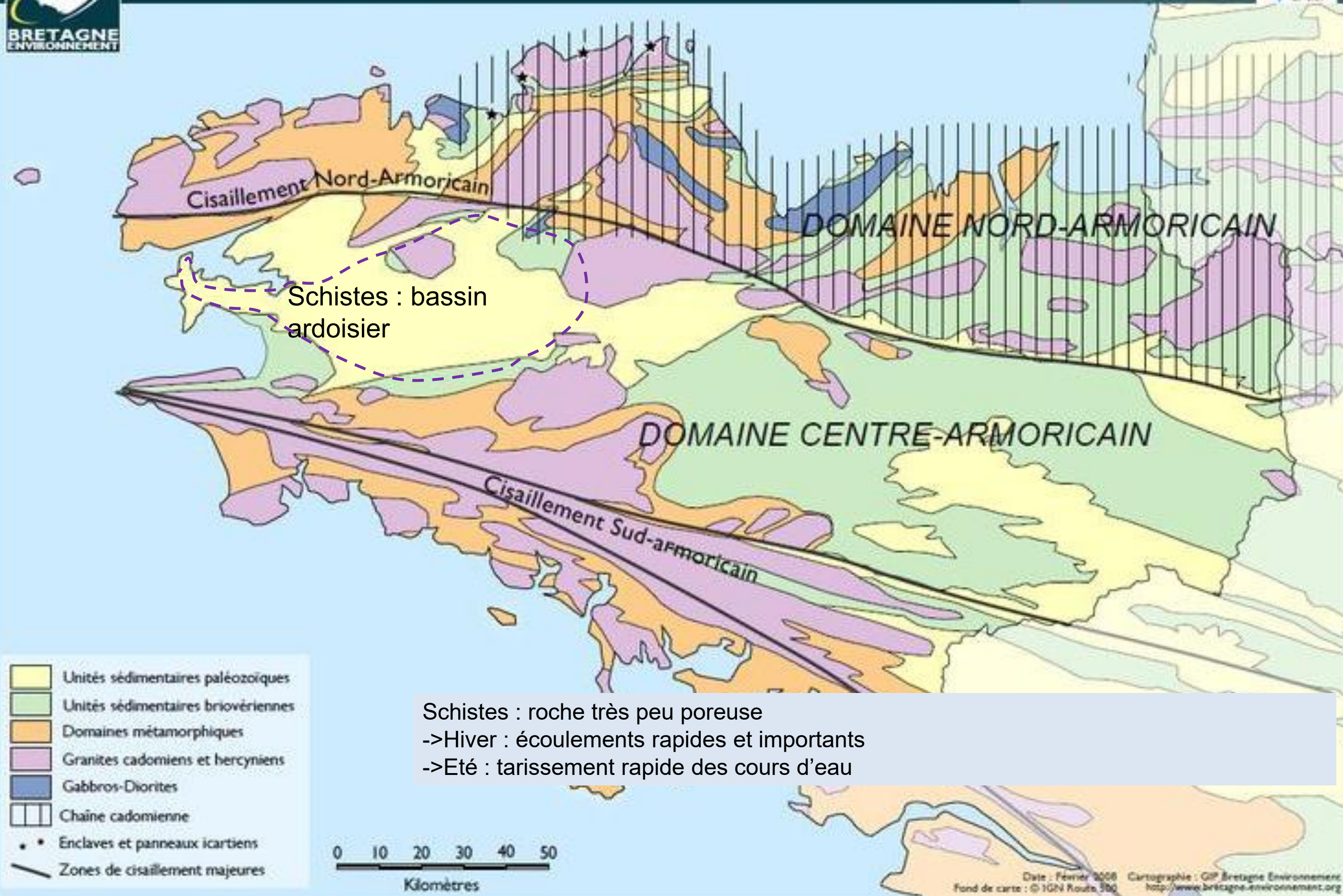
Préservation
du bocage



Animation
agroenvironnementale

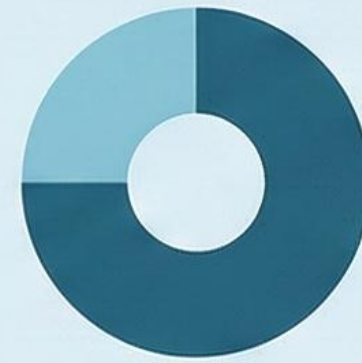


Animation
Natura 2000



Schistes : roche très peu poreuse
->Hiver : écoulements rapides et importants
->Eté : tarissement rapide des cours d'eau

LE SOUTIEN D'ÉTIAGE DE L'AULNE : UN ENJEU VITAL



75%
DE LA PRODUCTION
D'EAU POTABLE
ISSUE DE L'AULNE



EPAGA
GESTIONNAIRE
DU SOUTIEN D'ÉTIAGE

LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU DÉPEND DU DÉBIT DES COURS D'EAU

ACTION INDISPENSABLE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

**SÉCURISER LA PRODUCTION
D'EAU POTABLE**

POUR UN TIERS
DU FINISTÈRE



**PRÉSERVER LA VIE BIOLOGIQUE
DANS L'AULNE**

MAINTIEN DES
ÉCOSYSTÈMES



L'ANNÉE 2022 : RAPPEL STRATÉGIQUE



PLACE STRATÉGIQUE DE L'AULNE
DANS LE DÉPARTEMENT



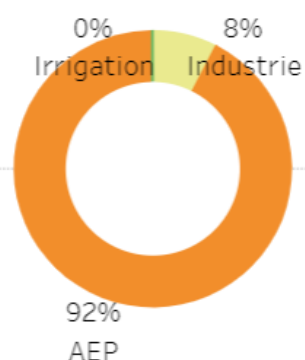
SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU ET
PERMETTRE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE
EN SITUATION DE SÉCHERESSE SÉVÈRE

L'Aulne est stratégique pour la production d'eau potable

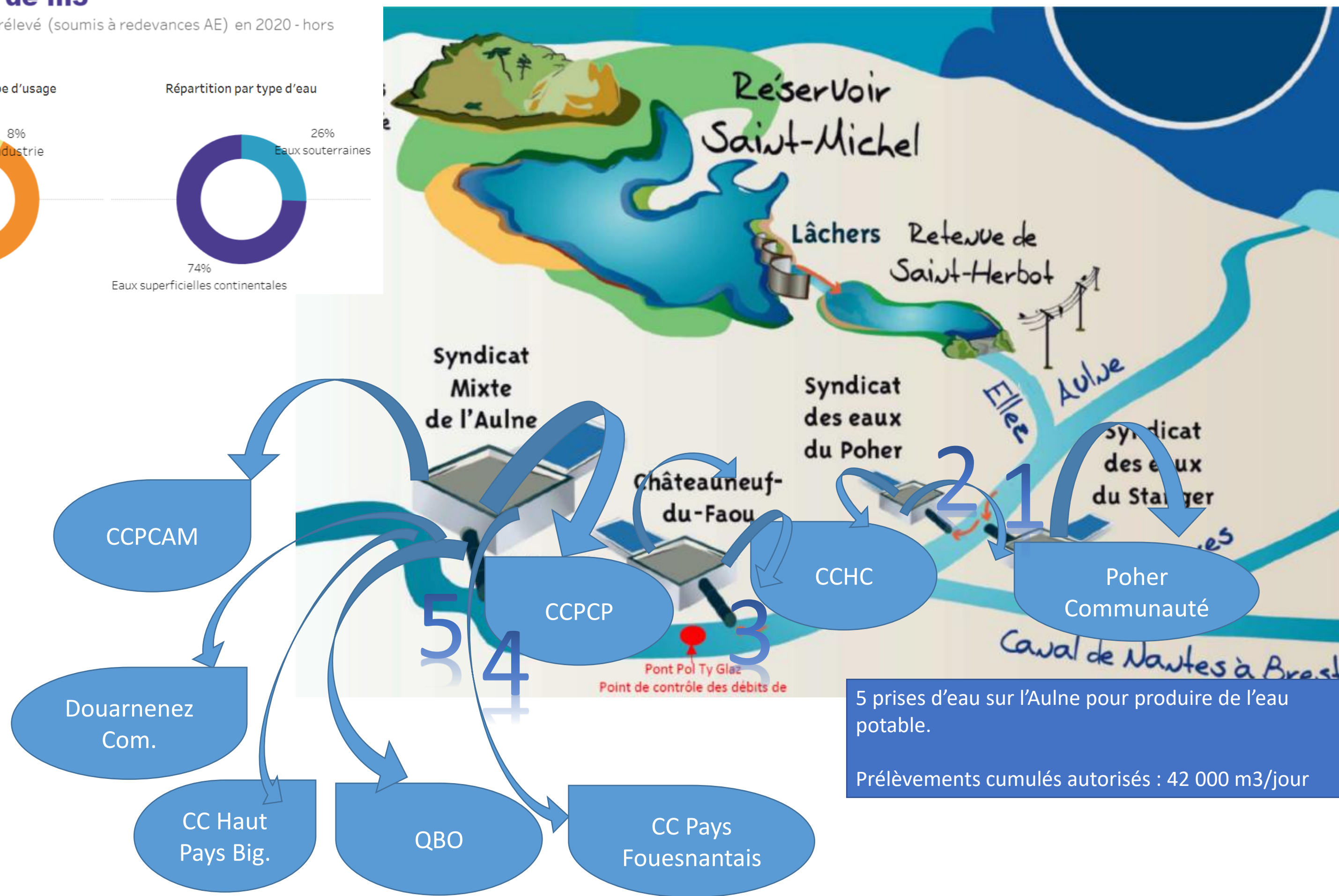
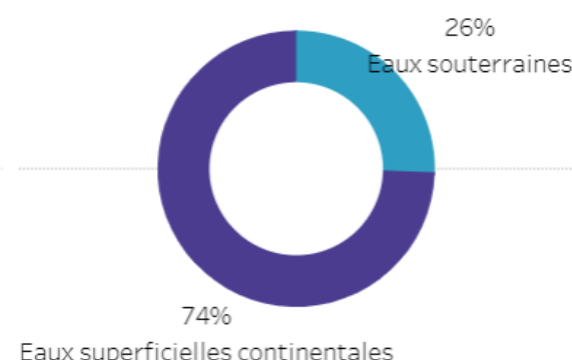
12 millions de m3

Volume d'eau brute prélevé (soumis à redevances AE) en 2020 - hors usage "énergie"

Répartition par type d'usage



Répartition par type d'eau



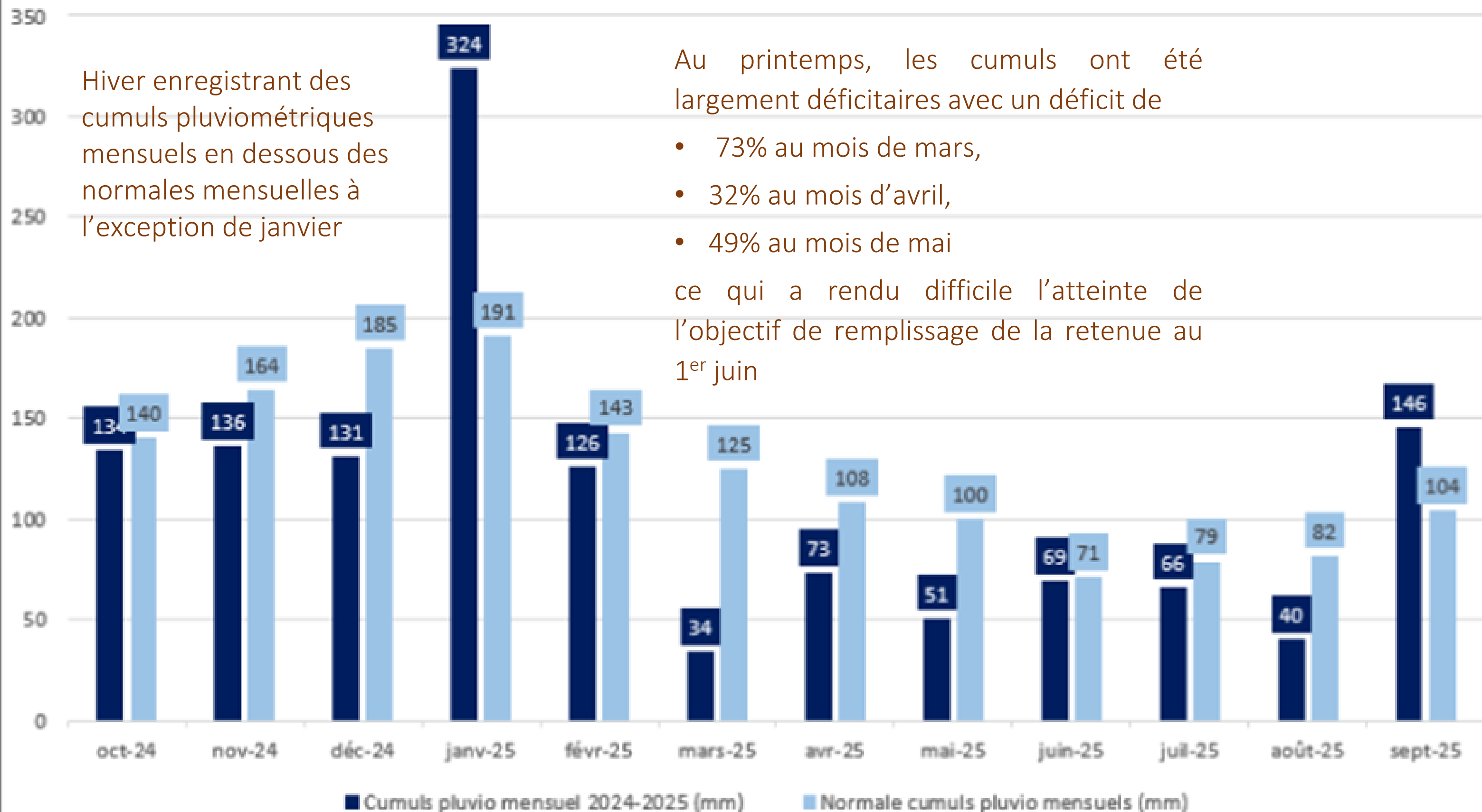
Cumuls pluviométriques mensuels (mm) année hydrologique 2024-2025

Hiver enregistrant des cumuls pluviométriques mensuels en dessous des normales mensuelles à l'exception de janvier

Au printemps, les cumuls ont été largement déficitaires avec un déficit de

- 73% au mois de mars,
- 32% au mois d'avril,
- 49% au mois de mai

ce qui a rendu difficile l'atteinte de l'objectif de remplissage de la retenue au 1^{er} juin



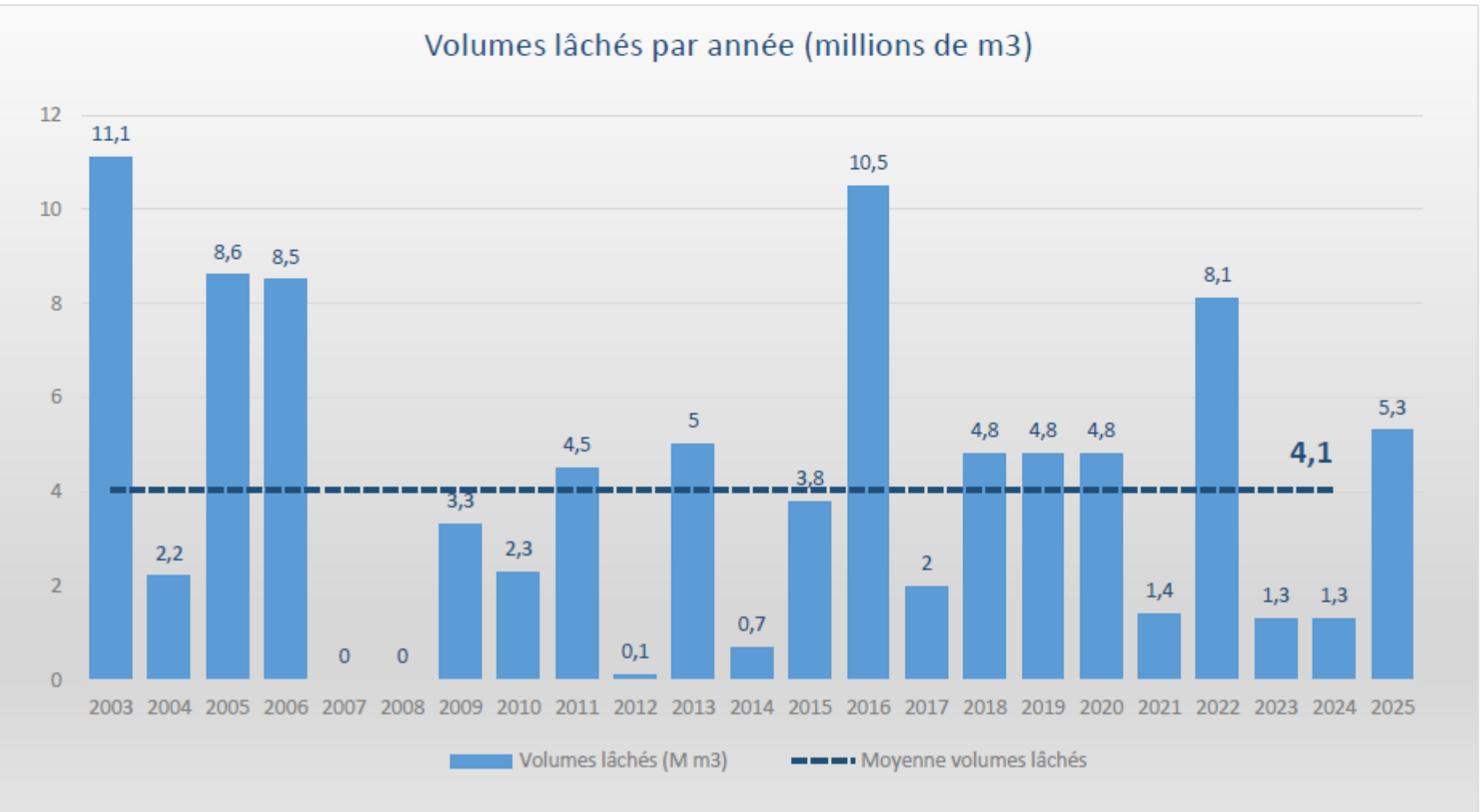
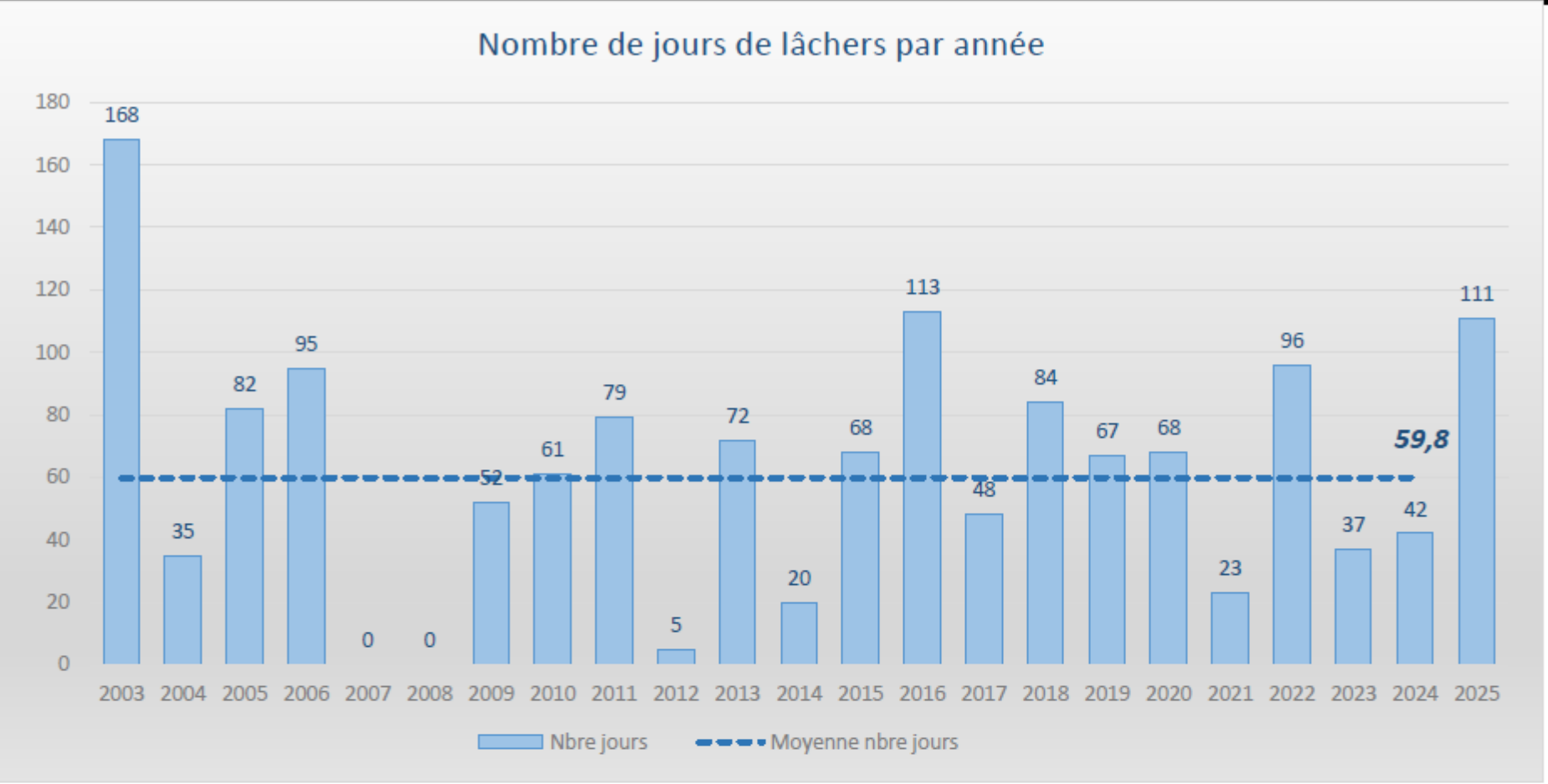
Les lâchers ont démarré le 19 juin à hauteur de 0.50 m3/s et ont été arrêtés le 20 octobre

Au total, 111 jours de lâchers pour un volume de 5.3 millions de m3 ont été réalisés, ce qui est supérieur aux moyennes pour la période de 2003 à 2024



Historique des lâchers demandés pour le soutien d'étiage depuis 2003		
	Nbre jours	Volumes lâchés (M m3)
2003	168	11,1
2004	35	2,2
2005	82	8,6
2006	95	8,5
2007	0	0
2008	0	0
2009	52	3,3
2010	61	2,3
2011	79	4,5
2012	5	0,1
2013	72	5
2014	20	0,7
2015	68	3,8
2016	113	10,5
2017	48	2
2018	84	4,8
2019	67	4,8
2020	68	4,8
2021	23	1,4
2022	96	8,1
2023	37	1,3
2024	42	1,3
2025	111	5,3
Moyenne	59,8	4,1

Soutien d'étiage depuis la retenue St-Michel
Bilan de 2003 à 2025



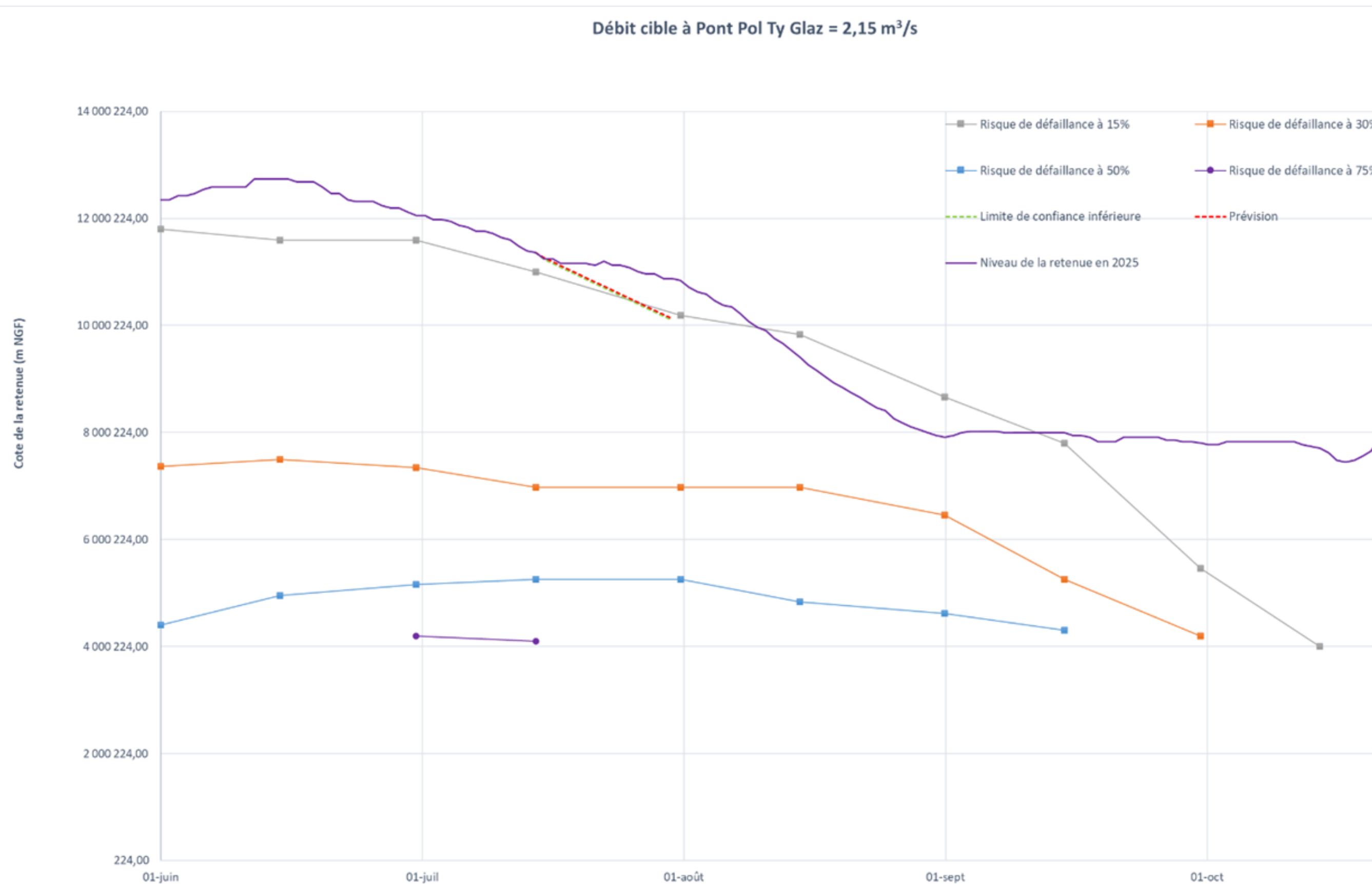
2025-2026 : Réflexion sur le protocole d'utilisation des courbes de défaillance établies suite au RetEx 2022

OBJECTIF : Définir à quel moment, selon quel risque de défaillance, on baisse ou augmente le débit cible à Pont-Pol-Ty-Glaz.

Questions :

Quel niveau de risque accepte-t-on ?

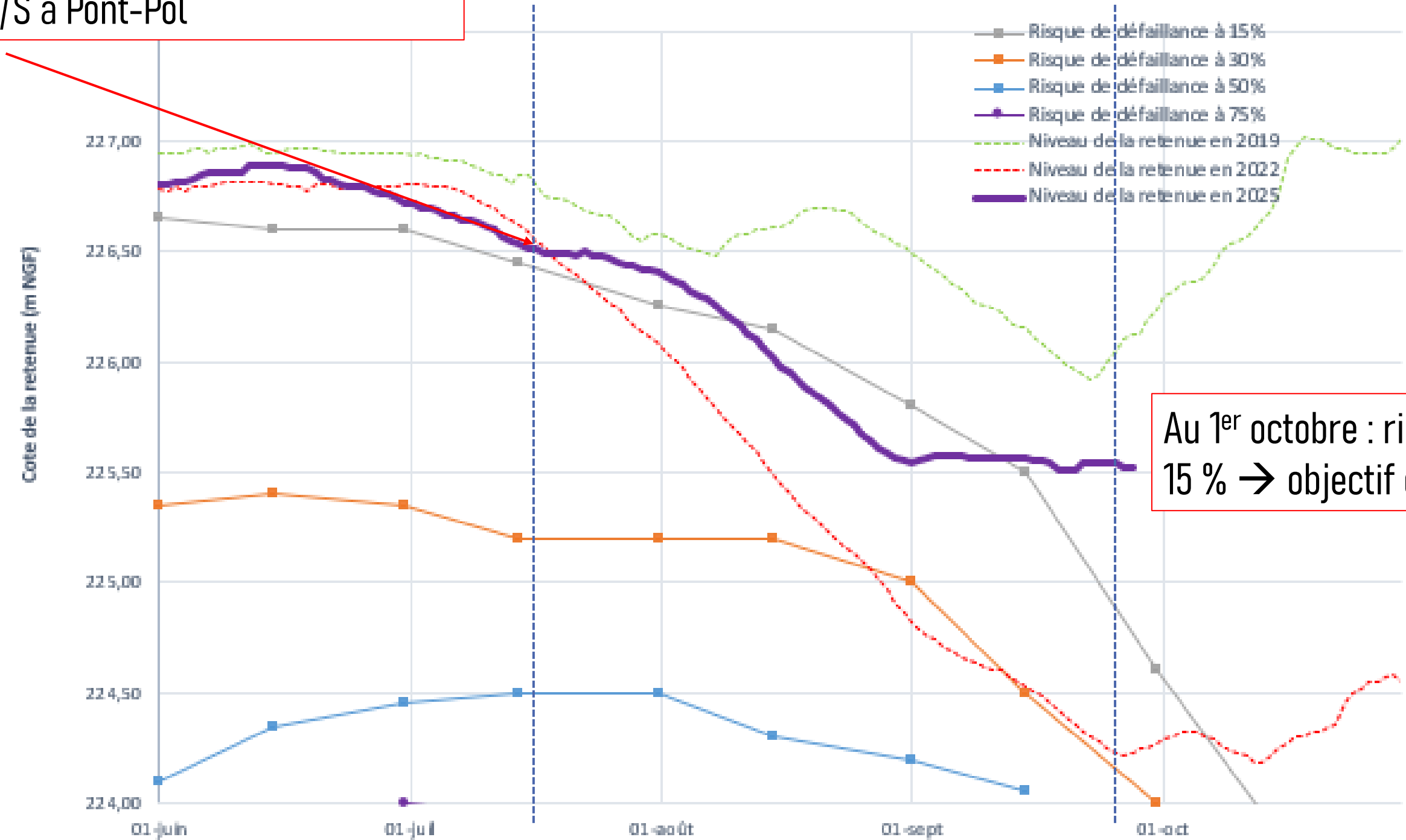
Quel lien entre courbes de défaillance et arrêtés cadres sécheresse (baisse du débit cible qui garantit des efforts d'économie d'eau en parallèle ?)



Utilisation des courbes : étiage 2025

Dès le 16 juillet : risque de défaillance proche de 15 % (serait atteint 10 jours après) → baisse de l'objectif à 1.8 m³/S à Pont-Pol

Débit cible à Pont Pol Ty Glaz = 2,15 m³/s



Au 1^{er} octobre : risque de défaillance inférieur à 15 % → objectif de 2.15 m³/s

Objectif à 2.15 m³/S à PP Objectif à 1.8 m³/S à PP Objectif à 2.15 m³/S à PP



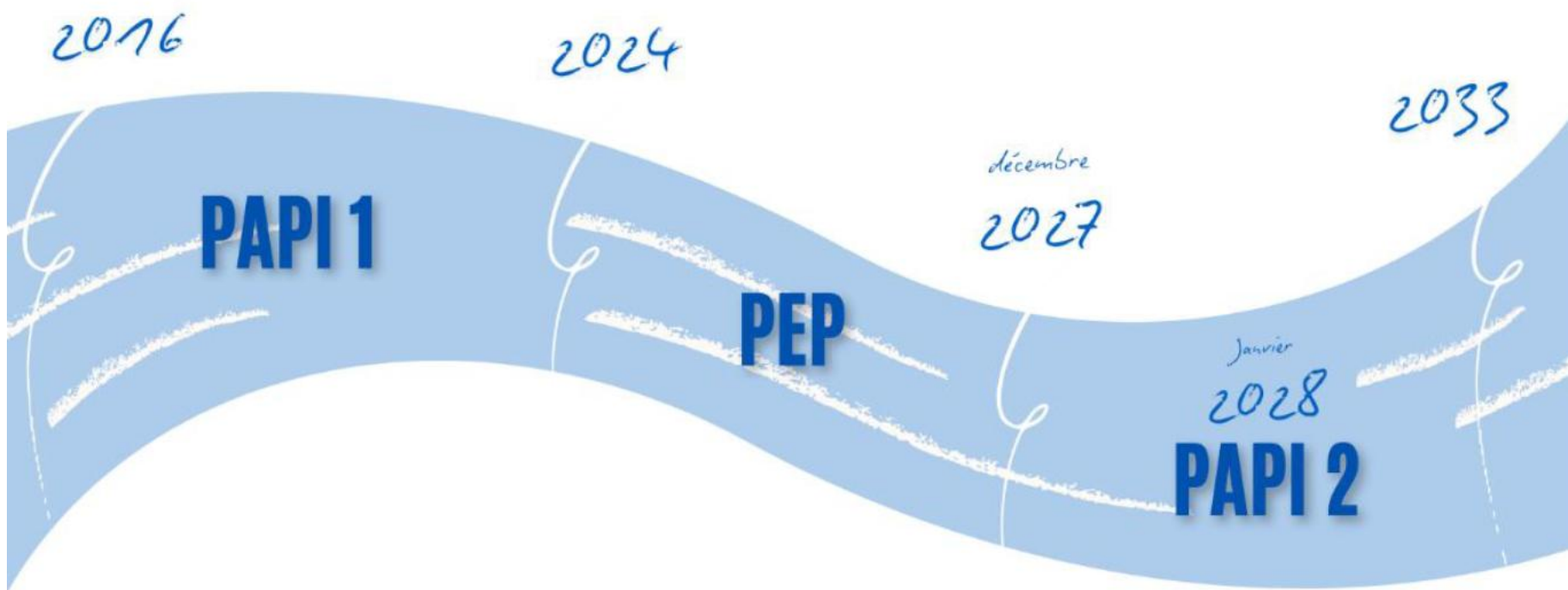
Transfert de la Prévention des inondations (PI)



Labellisation du Programme d’Etudes
Préalables au PAPI (PEP)

Le territoire de la CCPCAM concerné par le SAGE Aulne est
intégré au Programme d’Actions de Prévention des Inondations
(PAPI Aulne)

Le PAPI permet d’accéder aux financements du fonds Barnier
(fonds de prévention pour les risques naturels majeurs)

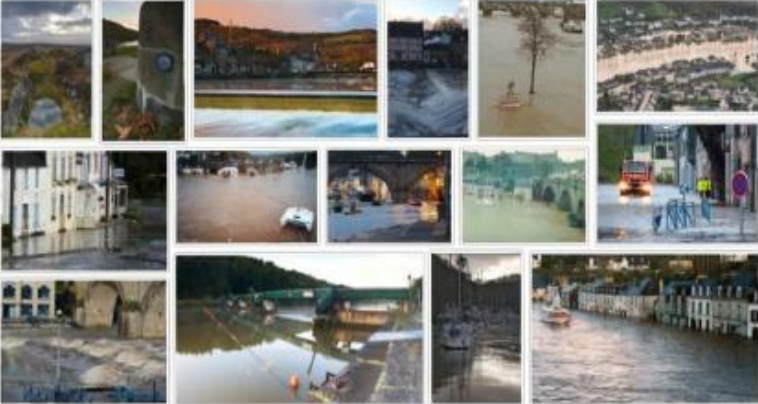




EPAGA

Programme d’Etudes
Préalables au PAPI Aulne II,
2025-2027

Dossier de candidature



Août 2025

1

Programme d’Etudes Préalables au PAPI Aulne II – Dossier de candidature – août 2025

Programme 2026

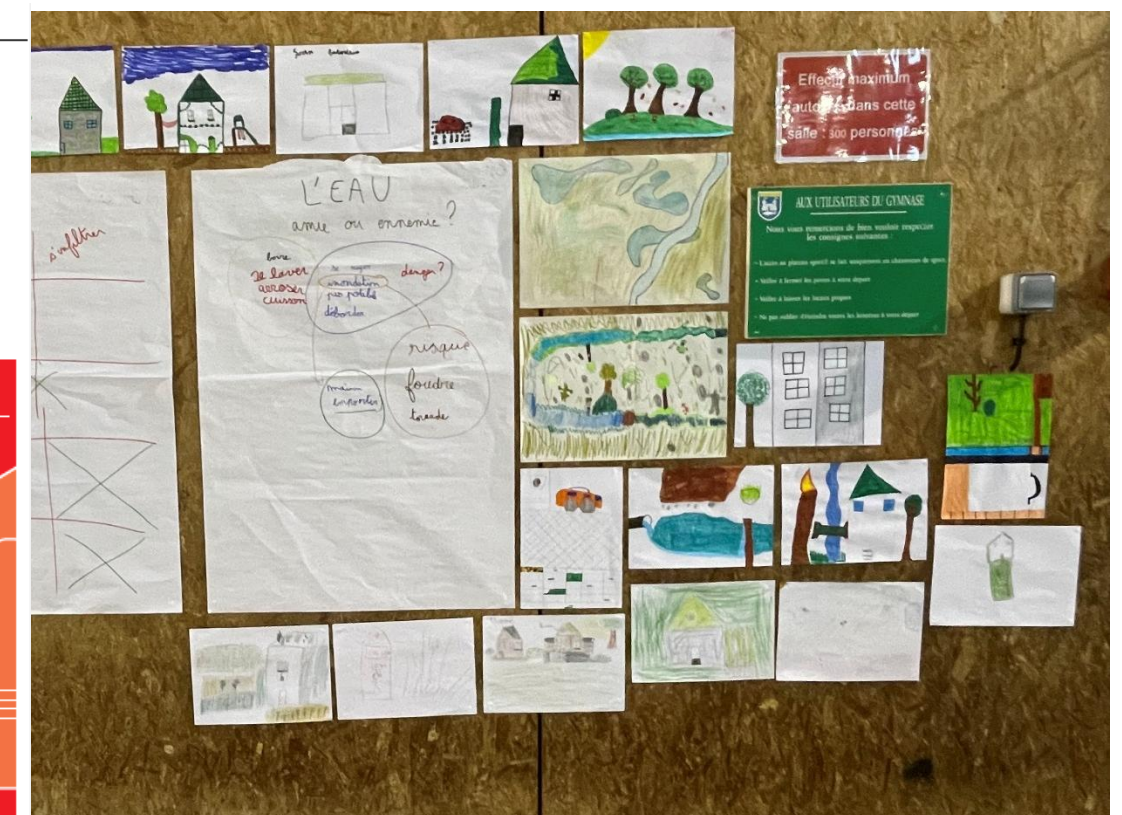
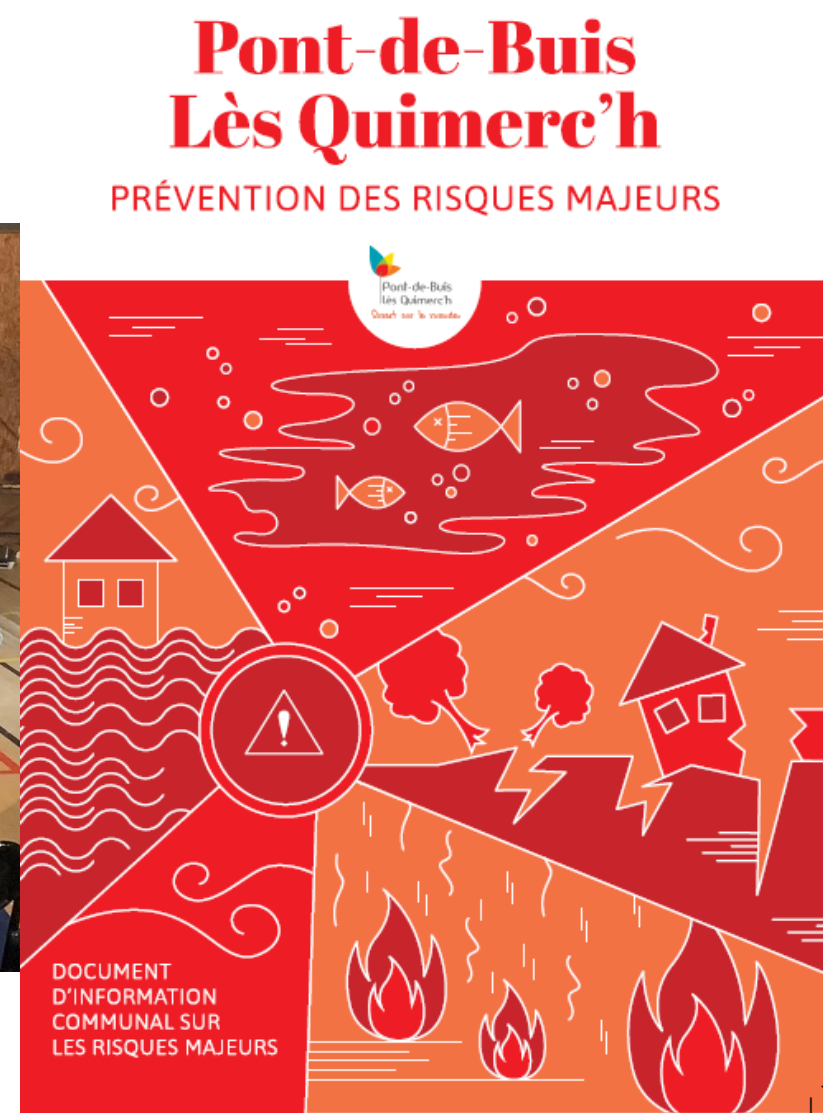
- Rencontres avec les élus
- Accompagnement et sensibilisation
- Diagnostics inondation
- Etude sur le ruissellement

Prévention des inondations
0-0 - PEP - Animation PEP
0-0 - PEP - Animation PEP : création bocage et SFN
0-1 - PEP - 1/2 pluriannuel _ Assistance à l'élaboration du PAPI 2 (Analse environn
I-1 PEP - Repères de crues et accompagnement des communes
I-2 - PEP - Formation sur les crues et risques
I-3 - PEP - Sensibilisaton de la population et des scolaires
I-4 - PEP - Site internet de l'EPAGA - Suivi historique des crues
I-5 - PEP - 1/2 pluri Etude sur le ruissellement
II-1 - PEP - Renforcement des connaissances des collectivités locales (outil Météo
V-1 - PEP - Diagnostics des habitations, établissements publics et entreprises
VI-2 - PEP - Limitation du ruissellement – Talus
VI-2 bis - PEP - Limitation du ruissellement – Bocage (arbres)
VI-3 - PEP - Programme d'actions (SAFN)
VI-3 - PEP - Outil Scalgo : SIG aménagements et SAFN



Accompagnement et sensibilisation

- Sensibilisation en milieu scolaire
- Formation des élus
- Accompagnement sur les documents réglementaires



Diagnostics inondation Réduire la vulnérabilité du bâti

- Communication par courrier aux habitants en zone inondable
- Visite de 45 min pour identifier les points d'entrée et le niveau d'eau
- Dispositif gratuit

citykomi



CHÂTEAULIN VOUS INFORME

Du 02/02 08:00 au 03/02 17:00

 **Diagnostic du risque inondation**



L'EPAGA propose un diagnostic gratuit et confidentiel des habitations et commerces situés en zone inondable, afin d'identifier les points vulnérables et de définir les mesures de protection adaptées.

Lundi 2 et mardi 3 février 2026

Contact : **02 98 16 14 15**

Email : inondations@epaga-aulne.fr

Une démarche utile pour mieux protéger votre bien face au risque inondation.

Partager

Merci

56



CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

Le Maire de CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU à :
Maer KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU da :

Aux riverains impactés par les inondations

Châteauneuf-du-Faou, le 05 janvier 2026
Kastell-Nevez-ar-Faou, ar 05 a yiz Genver 2026

Objet - Danvez : Campagne de diagnostics inondation – 2 et 3 février 2026
Nos réf - Hon daveennou : COM/TB/IL/001.26

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'EPAGA intervient auprès des riverains dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). À ce titre, ils proposent des diagnostics gratuits et strictement confidentiels à destination des riverains concernés par les risques d'inondation liés à l'Aulne, à la submersion marine et au ruissellement.

Cette démarche s'inscrit dans une mission d'intérêt général, visant à mieux prévenir les inondations et à réduire les risques pour les biens et les personnes situés en zone inondable. Le diagnostic permet d'identifier les points de vulnérabilité de votre habitation et de vous apporter des conseils personnalisés pour limiter les impacts d'un éventuel épisode d'inondation.

Je vous informe qu'une nouvelle campagne de diagnostics est prévue les **lundi 2 et mardi 3 février 2026**. Ces visites sont réalisées par des techniciens spécialisés et n'entraînent aucun engagement de votre part.

Si vous êtes intéressé(e) par la réalisation de ce diagnostic ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, je vous invite à les contacter au 02 98 16 14 15 ou par mail inondations@epaga-aulne.fr

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Tugdual BRABAN.

Mairie de Châteauneuf-du-Faou - 8, rue de la mairie 29520 Châteauneuf-du-Faou - 02.98.81.75.41 - www.chateauneufdufaou.bzh

Ti-kêr Kastell-Nevez-ar-Faou - 8, ar 05 a yiz Genver 29520 Kastell-Nevez-ar-Faou - 02.98.81.75.41 - www.chateauneufdufaou.bzh

Diagnostics inondation
Réduire la vulnérabilité du bâti

- Information sur l’aléa de référence
- Proposition de travaux pour se protéger (batardeaux, etc.)
- Rapport de diagnostic transmis par mail

Visualisation du niveau d'eau attendu au droit du bâtiment :



7.94 m NGF (événement de référence)

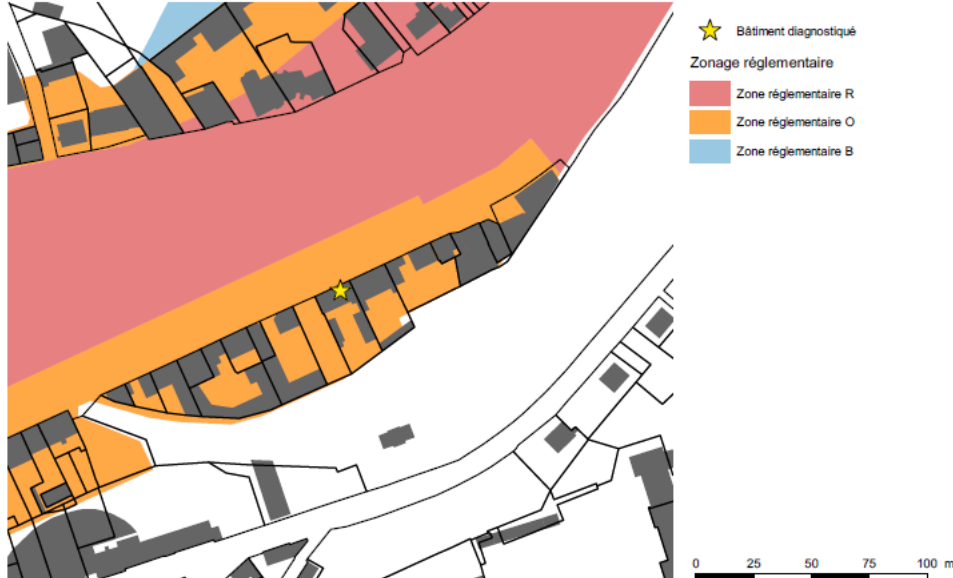
Estimation de la vitesse du courant :

☐ Faible (< 0.25 m/s) ☒ Moyenne (0.25-0.75 m/s) ☐ Forte (0.75-1.25 m/s) ☐ Très forte (> 1.25 m/s)

Estimation de la durée de submersion :

☐ < 24 heures ☒ > 24 heures

Votre situation en zone inondable par rapport au plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) inondation de votre commune :



★ Bâtiment diagnostiqué
Zonage réglementaire
Zone réglementaire R
Zone réglementaire O
Zone réglementaire B

Zonage PPRI (approuvé le 12/01/2005) : Zone orange O correspondant au centre urbain situé sous la cote de référence

Estimation de la hauteur d'eau à laquelle votre logement est potentiellement exposé :

Evènement de référence pris en compte pour le diagnostic (scénario majorant) : Crue centennale (PPRI)
Evènement donné à titre informatif (retour d'expérience) : Décembre 2000

Secteurs	Cote topographique (m NGF)	Evènement de référence		Décembre 2000	
		Cote d'inondation (m NGF)	Hauteur d'eau (m)	Cote d'inondation (m NGF)	Hauteur d'eau (m)
Premier plancher habitable	6.15	7.94	1.79	7.75	1.6
Terrain naturel	6.1	7.94	1.84	7.75	1.65
Portail / Entrée	6.15	7.94	1.79	7.75	1.6
Jardin	6.72	7.94	1.22	7.75	1.03



Diagnostic de vulnérabilité
au risque inondation

Bien diagnostiqué : Logement

N° de dossier : AME56
Date: 25/06/2025

Diagnostic réalisé dans le cadre du PAPI Aulne et sous maîtrise d'ouvrage de :

EPAGA - Établissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne
Penmez, 29150 CHATEAULIN
accueil@epaga-aulne.fr
02.98.16.14.15
https://epaga-aulne.bzh/

Visite effectuée le : 17/06/2025

En présence de : M Newton (propriétaire), Mme Russier-Picard (EPAGA), M Méjean (ARTELIA)



Diagnostics inondation Réduire la vulnérabilité du bâti

- Appel de suivi
- Liste de fournisseurs
- Aide pour le dossier de subvention (jusqu'à 80% des travaux financés par le fonds Barnier)



Diagnostics inondation

Réduire la vulnérabilité du bâti

- Appel de suivi
- Liste de fournisseurs
- Aide pour le dossier de subvention (jusqu'à 80% des travaux financés par le fonds Barnier)



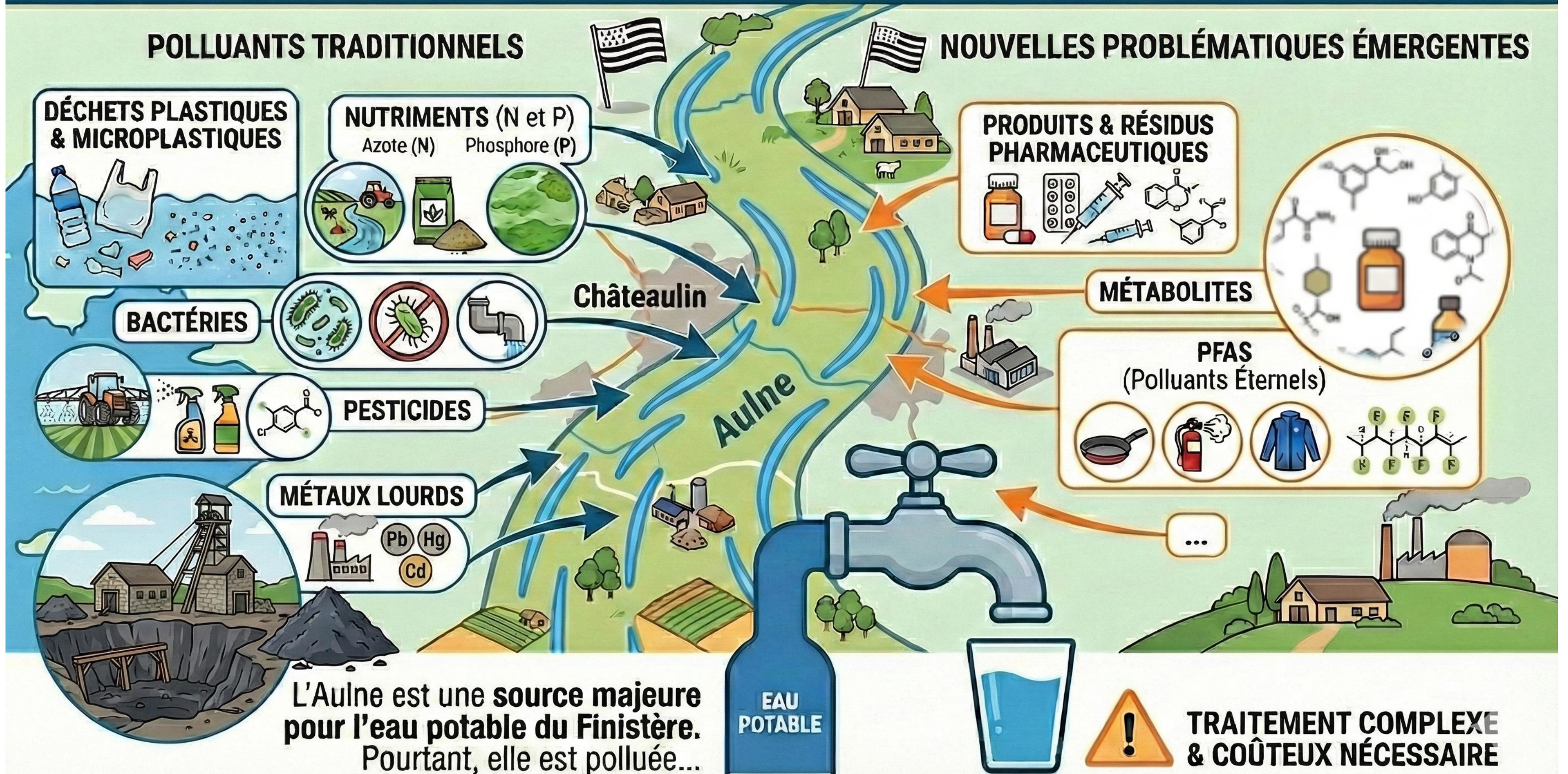
Ruissellement Solutions fondées sur la nature

- Etude sur le ruissellement en 2026
- Programme d'actions Solutions fondées sur la nature en 2027



Qualité de l'eau détériorée

L'AULNE : RESSOURCE VITALE FINISTÉRIENNE, MENACES MULTIPLES



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU – BASSIN VERSANT DE L'AULNE (2026)

SURVEILLER

COMPRENDRE

RÉDUIRE LES POLLUTIONS



SUIVIS BACTÉRIOLOGIQUES PRIORITAIRES



- **LE FAOU** : suivis bactériologiques dans l'eau et analyses *E. coli* dans les palourdes.



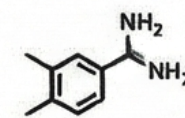
- **PVC SUD RADE & ESTUAIRE DE L'AULNE** : suivis ciblés sur les bassins versants prioritaires.



- **SILLON DES ANGLAIS** : analyses dans les huîtres et discrimination des sources.



OBJECTIF GÉNÉRAL : Mieux détecter les contaminations, identifier les sources et protéger les usages : eau potable, conchyliculture, baignade et pêche.



- Suivi de la DPA (Diphénylamine) à l'aval de la Douffine.



POINTS STRATÉGIQUES DE SURVEILLANCE



- Suivi du point nodal de **PONT-POL** pour analyser les flux et tendances.



POLLUTIONS ACCIDENTELLES

Veille, suivi des incidents ponctuels et coordination avec les acteurs locaux pour une réponse rapide.

POURQUOI CES SUIVIS ?



✓ **PROTECTION DE LA CONCHYLICULTURE**



✓ **SÉCURISATION DE LA PÊCHE À PIED ET DES SITES DE BAINADE**



✓ **IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION**



✓ **ORIENTATION DES ACTIONS D'ASSAINISSEMENT**



✓ **AMÉLIORATION DURABLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU**

“

*Un **programme régional**
en faveur de la préservation
et de la **restauration**
du bocage breton.* ”

Breizh Bocage

La **destruction du bocage** impacte l'environnement sur de multiples aspects : ressource en eau, perte de biodiversité, dégradation des paysages, diminution des rendements. Le programme Breizh Bocage vise à **préserver le bocage existant, le reconstruire et le gérer durablement** via des actions concrètes telles que :

- la plantation et le regarnissage des haies
- l'accompagnement des agriculteurs et des communes dans la conservation et la gestion du bocage
- la sensibilisation du public et des scolaires...



EPAGA & PACTE DE LA HAIE : DYNAMISER LA FILIÈRE BOIS-BOCAGE DURABLE

Projet d'intervention 2026-2028 | Cadre TerraRade (Bassin versant Rade de Brest)



Octobre

Réponse à l'appel à projet
DRAAF Bretagne "Pacte de
la Haie".



Convention 3 ans

1er Janvier 2026 au
31 Décembre 2028.



Objectif commun : Initier et consolider des dynamiques
de la filière bois-bocage énergie durable.

POURQUOI CE PROJET ? LE CONSTAT & LE BESOIN



**Répondre à la demande
croissante** sur les thématiques de
Gestion et Valorisation du bocage.

**Compléter l'animation
existante :** L'animation bocage
actuelle (financée par la Région)
est plafonnée sur le volet
Gestion/Valorisation. Le Pacte
vient lever ce frein.

LA PLUS-VALUE EPAGA



**Focus Gestion Durable &
Valorisation :** Aller au-delà de la
simple plantation.

Renforcement RH : Le projet
sécurise 0.5 ETP
spécifiquement pour l'EPAGA sur
3 ans.

**1° -Améliorer la
connaissance de la
ressource et des
agriculteurs mobilisables
sur le Pays de Brest**

- Enquête prospective agricole
- Etude de gisement

**2° - Créer une dynamique
territoriale pour la
mobilisation de la
ressource bocagère**

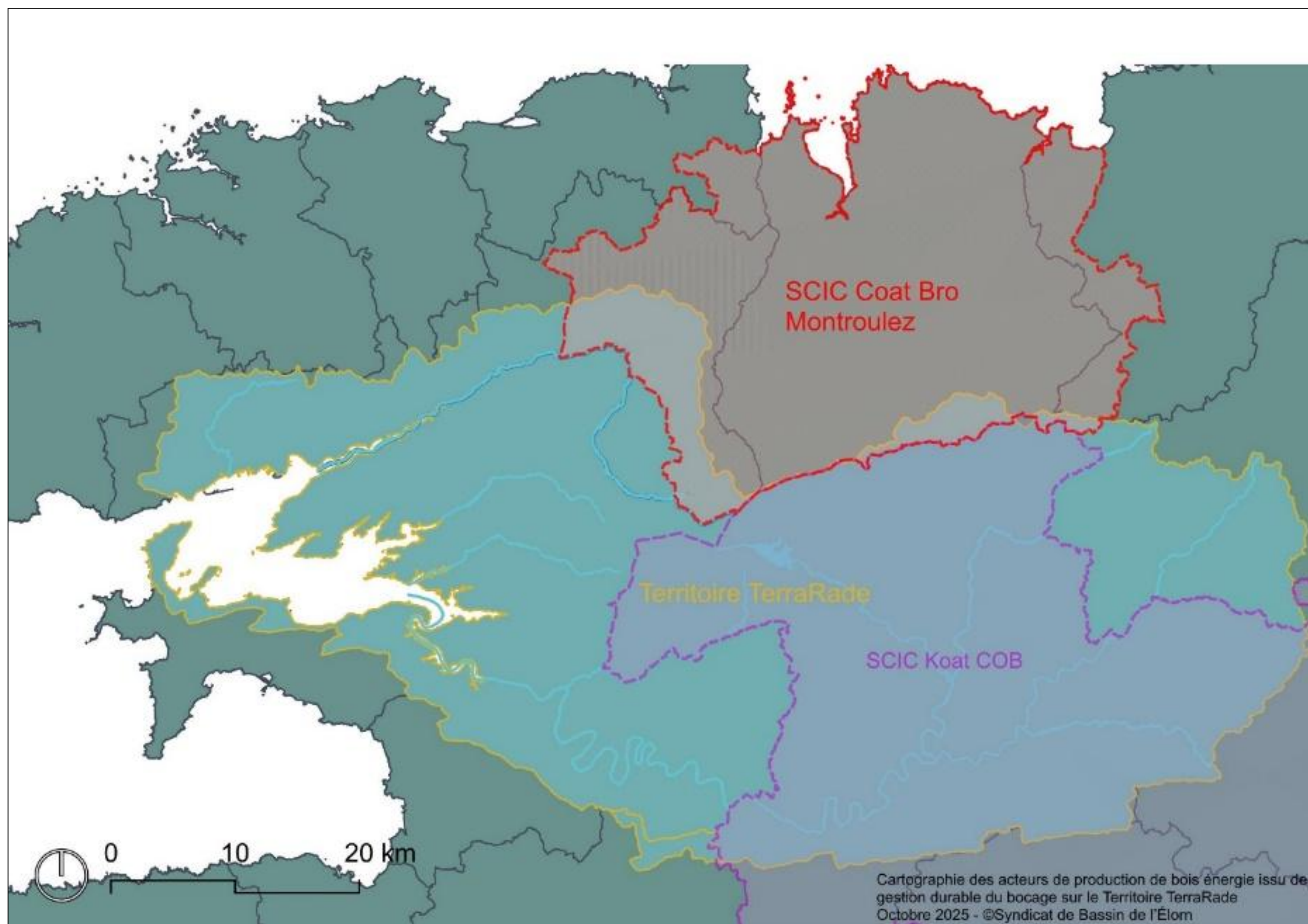
- Pré-audit label haie, PGDH,...
- Organisation de chantiers test agricoles et communaux
- ...

**3° - Encourager la
structuration des filières
de valorisation locales**

- Prospection de plateforme de stockage
- travail collaboratif autour de la structuration des filières

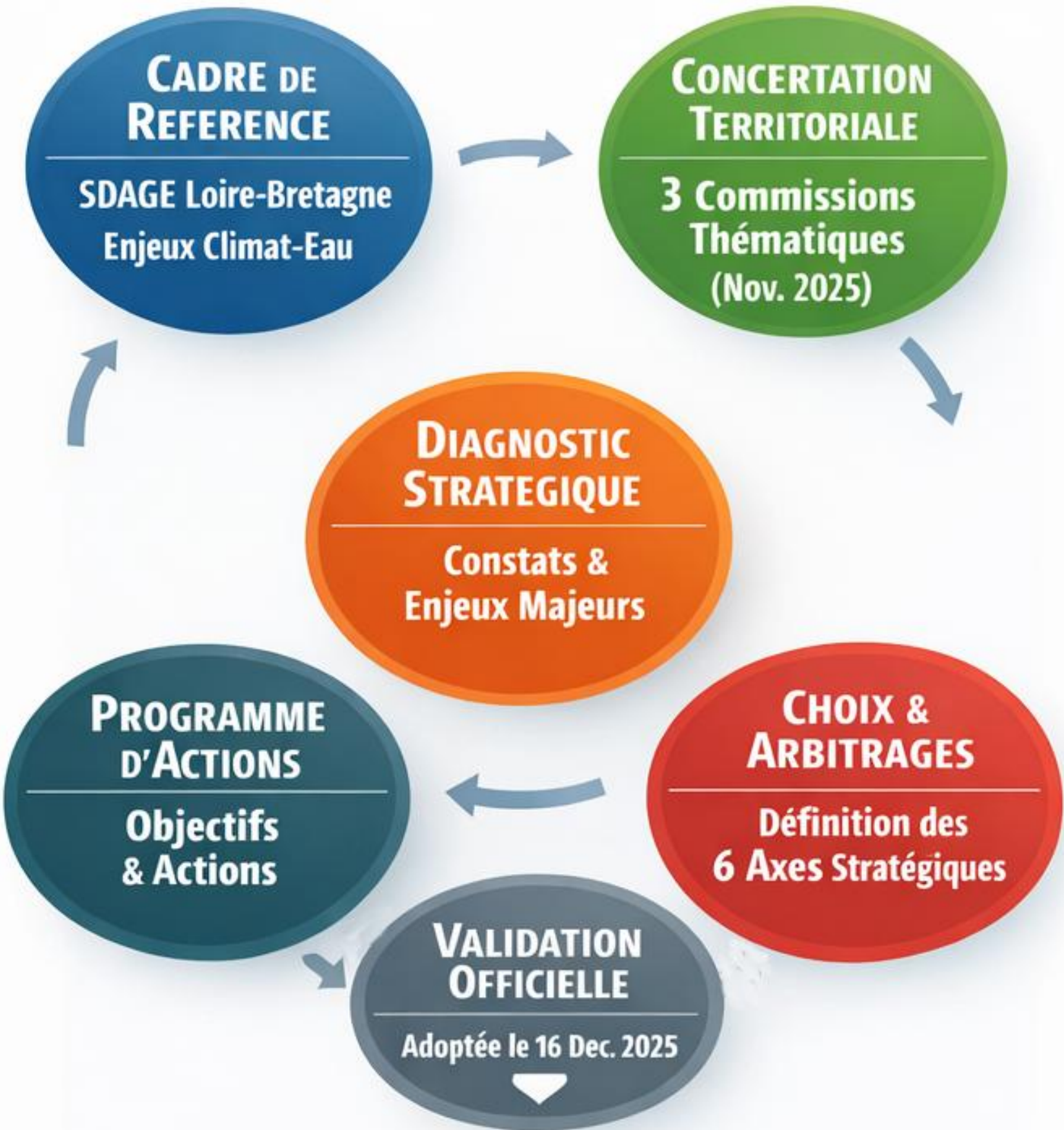
**4°- Structuration de pôles
collectifs de gestion
durable entre agriculteurs**

- Mise en place de PGDH
- Prise de données techniques
- Organisation chantiers collectifs





ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE CLE 2026–2030



UNE FEUILLE DE ROUTE 2026-2030 CONSTRUITE AUTOUR DE 6 AXES STRATEGIQUES

A. SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE & SOLS

→ POUR freiner transferts, limiter ruissellement, renforcer résilience agricole & urbaine.



B. RÉDUCTION DES POLLUTIONS DIFFUSES & ACCIDENTELLES

→ POUR agir sur flux rade, sécuriser AEP, renforcer prévention pollutions.



F. GOUVERNANCE, COORDINATION & COMMUNICATION

→ POUR simplifier, structurer, rendre efficace action collective.



C. PRÉSERVATION BIODIVERSITÉ & MILIEUX AQUATIQUES

→ POUR restaurer fonctionnalités écologiques à toutes échelles.



E. GESTION QUANTITATIVE, RESSOURCE & SÉCHERESSE

→ POUR sécuriser AEP, préserver milieux en étiage.



D. PRÉVENTION & GESTION RISQUES INONDATIONS

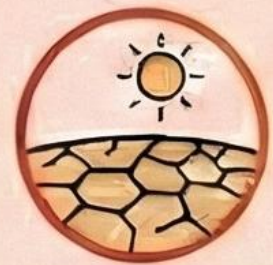
→ POUR réduire vulnérabilité, organiser alerte, coordonner gestion, améliorer culture risque.



AU-DELÀ DE CES 6 PROCHAINES ANNEES ?

DES DEFIS MAJEURS S'ANNONCENT, MAIS DES SOLUTIONS D'ADAPTATION EXISTENT.

ENJEUX (DÉFIS POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES)



RARÉFACTION DE LA RESSOURCE

Sécheresses plus fréquentes, baisse des débits d'été, tensions sur les usages.



QUALITÉ DE L'EAU DÉGRADÉE

Pollutions diffuses (nitrates, pesticides), eutrophisation, impact sur la potabilisation.



ALTÉRATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Perte de biodiversité, dégradation des zones humides, continuité écologique rompue.



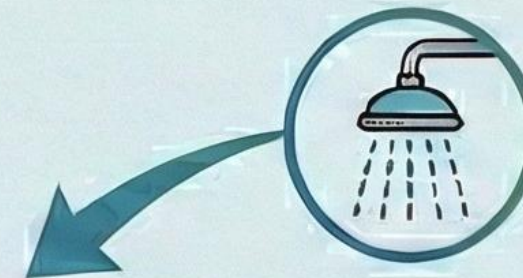
RISQUES CLIMATIQUES ACCRUS

Événements extrêmes (inondations, érosion) plus intenses.



ADAPTATION DU TERRITOIRE = RÉSILIENCE À LONG TERME

SOLUTIONS D'ADAPTATION (GESTION INTÉGRÉE)



SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ

Économies d'eau (tous usages), optimisation des processus, réutilisation.



PRÉVENTION ET RESTAURATION

Changement de pratiques agricoles, restauration des cours d'eau et zones tampons.



SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SFN)

Ralentir les écoulements, recharge des nappes, préservation des zones humides (éponges naturelles).



GOVERNANCE ET AMÉNAGEMENT RÉSILIENT

Planification concertée (SAGE), désimperméabilisation, culture du risque.

